

L'ANSAF facilite la participation des entreprises et des communautés autochtones à la chaîne d'approvisionnement de la défense

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

21 mai 2025

Ottawa (Ontario) – L'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF) annonce son soutien à un nouveau programme pilote audacieux favorisant la participation des communautés et des entreprises autochtones à la chaîne d'approvisionnement de la défense du Canada.

Le projet pilote sur la chaîne d'approvisionnement de la défense autochtone est une initiative conjointe de l'ANSAF et du Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CAADA). Les 28 et 29 mai, ces deux organisations économiques autochtones amèneront 25 entreprises autochtones à CANSEC 2025. Ce salon est considéré comme étant le plus important salon professionnel canadien consacré à la défense, à la sécurité et aux technologies émergentes. Ces entreprises auront l'occasion d'établir des relations et de présenter leurs produits et leurs services au Pavillon autochtone de CANSEC.

« Les entreprises autochtones sont prêtes, disposées et en mesure de fournir pour des projets de défense, souvent situés sur leur territoire ou à proximité », déclare Shannin Metatawabin, PDG de l'ANSAF. « Toutefois, le processus d'appel d'offres demeure complexe et méconnu, et des relations essentielles avec le secteur restent encore à établir. »

Le projet pilote de chaîne d'approvisionnement destiné à la défense autochtone sera un effort de trois ans visant à renforcer la capacité des Autochtones à participer à l'approvisionnement en matière de défense. Grâce à un appel de candidatures annuel, le projet offrira à des cohortes de 30 à 50 propriétaires d'entreprises, dirigeants communautaires et agents de développement autochtones un accès à des outils, à de la formation et à du mentorat dans ce domaine.

« Ce projet pilote offrira aux entreprises et aux communautés autochtones un accès concret à une industrie traditionnellement perçue comme difficile d'accès. Il illustre par ailleurs une approche pragmatique visant à favoriser la création d'opportunités économiques », explique Elaine Chambers, présidente du conseil d'administration de l'ANSAF. « Et ce n'est qu'un début. Afin de soutenir les entreprises des Premières Nations, l'Autorité d'approvisionnement des Premières Nations a été officiellement créée le 1er mai 2025. Son mandat consistera notamment à la mise en œuvre d'initiatives telles que le projet pilote de chaîne d'approvisionnement destiné à la défense pour les entreprises des Premières Nations, en faisant des présentations de projets actuellement organisées dans le cadre de CANSEC afin qu'elles deviennent une activité régulière du secteur. »

Fondée le 1er mai 2025, l'Autorité d'approvisionnement des Premières Nations (AAPFN) est un organisme à but non lucratif qui offrira des services de sensibilisation, de formation et de soutien pour aider les entreprises des Premières Nations vérifiées à accéder aux marchés publics et privés. Forte d'un mandat clair de l'Assemblée des Premières Nations, l'AAPFN est régie par les cinq plus importantes organisations économiques autochtones

nationales du Canada : l'ANSAF, l'AFOA Canada, le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones, l'Autorité financière des Premières Nations et le Conseil de gestion financière des Premières Nations.

L'AAPFN s'inspire d'institutions qui ont fait leurs preuves en matière d'approvisionnement autochtone en Australie, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis. Une fois pleinement opérationnelle, l'AAPFN constituera une ressource essentielle pour les gouvernements et les entreprises canadiennes afin de s'approvisionner auprès d'entreprises des Premières Nations vérifiées dans un large éventail de secteurs.

###

Faits saillants

- Le gouvernement du Canada a mandaté les ministères et organismes fédéraux afin qu'ils attribuent au moins 5 % de la valeur totale de leurs contrats à des entreprises autochtones d'ici 2030.
- Une entreprise autochtone est une entreprise dont au moins 51 % de la propriété et du contrôle appartiennent à une personne des Premières Nations, inuite ou métisse.
- Bien qu'il existe plus de 60 000 entreprises autochtones au Canada, seulement 2 900 sont inscrites au Répertoire des entreprises autochtones géré par Services aux Autochtones Canada.
- Le réseau des institutions financières autochtones (IFA) a accordé plus de 53 000 prêts totalisant 3,3 milliards de dollars à des entreprises appartenant à des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

À propos de l'ANSAF

L'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF) est un réseau de plus de 50 institutions financières autochtones (IFA) dédiées à stimuler la croissance économique de tous les Autochtones au Canada. Ces efforts contribuent à accroître l'autonomie sociale et économique ainsi que la durabilité des peuples et des communautés autochtones à l'échelle nationale.

Liens connexes

ANSAF: www.nacca.ca

CANDO: www.edo.ca

AFOA Canada: www.afoa.ca

FNFA: www.fnfa.ca

FMB: www.fnfmb.com

AAPFN (Autorité d'approvisionnement des Premières Nations): [Définition nationale des entreprises autochtones – ANSAF \(Association nationale des sociétés autochtones de financement\)](#)

Pour les demandes des médias, veuillez contacter :

Joël Lamoureux

jlamoureux@nacca.ca

613-316-4089